

Parcoursup: les enseignants qui boycottent doivent "respecter la loi" (Griveaux)

Paris, 9 avr. 2018 (AFP) -

Les enseignants d'université qui refusent de contribuer au classement des dossiers Parcoursup d'accès au supérieur doivent "respecter la loi et le droit", leur a enjoint lundi le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux.

"Je considère que quand on est fonctionnaire le premier devoir, c'est de respecter la loi", a répondu le ministre, interrogé sur ces universitaires lors de l'émission L'Epreuve de vérité sur Public Sénat, organisée en partenariat avec Radio Classique, Les Echos et l'AFP.

Interrogé sur d'éventuelles sanctions visant ces enseignants, M. Griveaux a insisté: "en tout cas la première des règles quand on est un fonctionnaire de la République c'est de respecter la loi et le droit".

Dans plusieurs facultés, des enseignants-chercheurs chargés de classer les dossiers de candidature s'y opposent, soit par refus de la sélection, soit parce qu'ils contestent la mise en place de ce tri créé par la loi ORE.

Interrogé sur l'intervention des forces de l'ordre lundi à l'université de Nanterre et sur l'éventuel emploi de la force pour débloquer certains campus, M. Griveaux a jugé que "cela s'évalue au cas par cas", mais qu'il n'y avait "pas de zone de non-droit".

"Le mouvement dans les universités n'est bien souvent pas le fait des étudiants eux-mêmes, mais de personnes souvent extérieures à l'université. L'université ne doit pas être le lieu d'expression d'un troisième tour de l'élection présidentielle ou de contestations qui n'ont rien à voir avec l'avenir des étudiants". Elle est "bien souvent le réceptacle de contestations de la politique menée par le président de la République".

"Il faut que les examens puissent se faire dans de bonnes conditions, la ministre a pris l'engagement que ce serait le cas et que les étudiants puissent suivre les cours le plus normalement du monde parce que c'est pour l'immensité d'entre eux ce qu'ils souhaitent", a-t-il insisté.

map/mat/fm

Afp le 09 avr. 18 à 19 49.